

Pour Cure 18 jours avec prise en charge, **ou pour Cures Libres 6, 12 ou 18 jours**, ou pour **Sensicure**

**1-**prenez rendez-vous, avec UN DES MEDECINS (\*) de votre choix, pour le jour de votre arrivée en cure, dans la liste ci-dessous,

**2-**puis, réservez votre hébergement,

**3-**enfin, n'oubliez pas de vous inscrire auprès des Thermes :

avec la fiche **« VOTRE RESERVATION DE CURE »**

ou sur [www.avenecenter.com](http://www.avenecenter.com)

 **RÉSERVER MA CURE**

**(\*) pour les prises de rendez-vous, ouverture des secrétariats médicaux à partir de janvier 2017 :**

**Dr Christine PAUL (\*\*)**

Dermatologue  

 +33 (0)6.15.41.26.64

 christinepaul@wanadoo.fr

**Dr Sabine COSTARD PETIT   (\*\*)**

**Dr Diana PLACINTESCU   - collaborateur (\*\*)**

Dermatologues

 +33 (0)5.67.46.40.00

 dr.sabine.petit@gmail.com

**(\*\*) Prévoyez le règlement des honoraires médicaux en espèces ou en chèque français directement auprès du cabinet médical : attention il n'y a pas de distributeur de billets à Avène.**

Langues parlées par le médecin :  Français  Anglais

## VOS SOINS

**COMMENCENT** après votre consultation auprès de votre médecin thermal, au cabinet médical situé à la Résidence Val d'Orb, à 200 mètres de l'Établissement Thermal.

Lors de cette première consultation, vous pouvez remettre au médecin thermal tous les documents concernant votre état de santé (lettre de votre médecin, analyses, liste de vos médicaments, etc...) et **le volet 1 de la prise en charge (\*)**. Le médecin établira votre prescription thermale.

Le choix du médecin thermal est une décision personnelle du curiste. **Les honoraires du médecin thermal sont perçus directement par lui (\*\*)** et comprennent les consultations de surveillance médicale de la cure et les séances de douche filiforme. **Seuls les patients couverts par la CMU ou en accident de travail sont dispensés de l'avance des frais. Les patients en ALD ne bénéficient pas de cette dispense.**

Après cette consultation, présentez-vous aux Thermes avec votre prescription thermale et votre Volet 2 de la prise en charge(\*).

(\*) Sauf Cures Libres et Sensicure (\*\*) sauf Sensicure

## HORAIRES DE SOINS

Les soins ont lieu tous les jours (y compris jours fériés), excepté le dimanche. Les horaires de vos soins seront fixés avec vous, le jour de votre arrivée.

## TENUE SOUHAITEE

- Un peignoir vous est prêté gratuitement chaque jour en début de programme de soins (prêt d'un peignoir supplémentaire : location 20 € / semaine).
  - Par mesure d'hygiène, le port de claquettes réservées exclusivement à la zone de soins est obligatoire pour le curiste et son accompagnant le cas échéant. (Vente de claquettes à la boutique des Thermes du 16 au 46 : 10 €).
  - Si vous le souhaitez, nous vous proposons la vente de bonnet de bain (7 €) et la location de serviette (5 € / semaine), cette dernière étant vivement conseillée pour la douche capillaire et pour les pulvérisations locales.
  - Tous les bains et douches adultes sont effectués en cabine individuelle, le port du maillot de bain est laissé à votre appréciation.
  - Pour la cure de boisson, une bouteille plastique d'un litre et demi vous est fournie le 1er jour de cure (la bouteille supplémentaire 0.50 €)
- La fontaine-accueil est ouverte en saison du lundi au samedi.

## ACCOMPAGNEMENT

**Pour les curistes de moins de 12 ans**, la présence à ses côtés d'**un adulte** accompagnant est obligatoire dans les Thermes. Pendant les soins, **un seul** accompagnant est admis. Celui-ci doit revêtir **un peignoir prêté par les Thermes pour des raisons d'hygiène et des claquettes réservées exclusivement à la zone de soins**.

2 possibilités pour les accompagnants de curistes avec prise en charge :

- ▶ prêt d'un peignoir unique pour le séjour contre 30 € de caution
- ▶ prêt d'un peignoir changé chaque jour : 50 € / 3 semaines

**Autres accompagnements** : Nous consulter.

2/2